



La coiffe photographiée ici appartient à Marie-Jeanne Normant. Cette coiffe en tulle carré a été brodée par les soins de Marjan ; elle l'a portée tant qu'elle avait les cheveux longs. Pour nous permettre une étude précise, elle l'a elle-même montée sur la tête-mannequin, elle nous a autorisées à l'enlever pour en prendre les mesures exactes, la confiant pour nous à Nathalie et Maël Gwasgwenn de Taulé.

A remarquer sur la dernière photo : le bas du fond de coiffe non froncé et le nœud plat du lacet qui enserrme la coiffe sur la tête et qui prend toute la largeur du fond.

La coiffe se pose ici sur un bonnet noir.



Le fond de coiffe mesure 18 cm de haut + un pli de 2 cm sur une largeur de 18 cm.

La **visagière** mesure 5 cm de large sur 78 cm de long.

Les **deux lacets**, 2 cm de large sur 85 cm de long.

Pour le **bonnet noir**, il faut 2 lacets de 50 cm de long.

